

Info

Montigny

notre commune

Journal d'informations municipales et locales - septembre 2014 - N°292

www.montigny95.fr

Baisse des tarifs : Promesse tenue !



DOSSIER

Riche de nos associations.
Lire page 17



BOIS DES EBOULURES ET DES COPISTES

Des espaces forestiers valorisés.
Lire page 9



UN NOUVEAU SERVICE
POUR VOUS FACILITER L'INSCRIPTION
AUX ACTIVITÉS MUNICIPALES

**CALCUL
DU QUOTIENT FAMILIAL
TOUT L'ÉTÉ !**



MON ESPACE FAMILLE

1^{er} étage du Centre Picasso – Avenue Aristide-Maillol

Horaires d'ouverture et info sur :

www.montigny95.fr ou au 01.30.26.30.30





C'est la rentrée !

C'est le moment que nous avons choisi, mon adjointe aux affaires scolaires, Lucienne GIL, et moi-même pour effectuer une tournée des établissements scolaires de la commune afin de faire le point avec les équipes éducatives et les directeurs des écoles. Mais c'est surtout pour nous l'occasion de souhaiter à nos enfants une bonne rentrée. L'été aura cependant été beau et dynamique à Montigny. La fête de la musique, Montigny-lès-Sables avec ses animations variées ou encore, la fête du 14 juillet un temps particulièrement réussi avec son bal, son repas citoyen, son feu d'artifice autant d'animations qui ont su égayer notre mois de juillet, sans oublier la retransmission de tous les matchs de l'équipe de France sur écran géant. Je remercie le personnel municipal, pour le montage et le démontage de toutes ces manifestations. L'été est aussi la période des travaux, que ce soit dans les écoles pour plus de 250 000 euros cette année, avec l'installation de tableaux numériques interactifs (TNI) en particulier, ou pour l'amélioration du cadre de vie avec la valorisation des bois des Copistes et des Eboulures pour ne citer que cela.

La rentrée apporte souvent son lot de nouvelles dépenses (augmentation des tarifs Erdf, gaz...) fragilisant un peu plus le pouvoir d'achat des ménages. Pour ma part, je considère qu'il ne s'agit pas d'une fatalité. Aussi dans le cadre de ses prérogatives, la municipalité a fait de la préservation du pouvoir d'achat une priorité. C'est pour cette raison que nous avons baissé l'ensemble des tarifs municipaux. Une gestion rigoureuse et la recherche systématique de recettes nouvelles ont permis de réaliser cette réforme ambitieuse. Une réforme qui bien sûr n'induit pas d'augmentation des impôts locaux.

La rentrée scolaire 2014, c'est aussi la mise en application des nouveaux rythmes scolaires. La concertation avec la communauté éducative, les parents a été efficace. Cela permettra d'améliorer les conditions d'accueil de nos enfants sur la base de coûts maîtrisés dans l'intérêt des familles.

Comme vous le voyez la municipalité poursuit sa gestion responsable et solidaire pour être toujours au plus près de vous. Bonne rentrée à tous.

Jean-Noël Carpentier,
Député-maire de Montigny-lès-Cormeilles

SOMMAIRE

4 à 14 > Actualités

Retour sur ces deux mois d'été, c'est la rentrée, les jardins familiaux, ouverture d'une nouvelle crèche, la saison culturelle se dévoile

15 > Ça bouge

*Gaétan Saku Bafuanga
sponsorisé par la ville*

16 > Agenda du mois

17 à 20 > Dossier

Montigny, riche de ses associations

21 > Jeunesse

La sélection du prix jeunesse

22 > Courrier des lecteurs

23 > A savoir

Toutes les infos pratiques et utiles !

N° 292 – Septembre 2014

**Montigny notre commune,
journal d'informations municipales
et locales de Montigny-lès-Cormeilles.**

8, rue Alfred-de-Vigny

95370 Montigny-lès-Cormeilles

Tél. : 01 39 31 38 20

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédactrice en chef : Juliette Lehembre

Rédaction : Claire Simiana, Laura Clignet,
Delphine Boussam, Dominique Laurent,
Catherine Haegeman, Léa Dury

Photographes : Gilles Larvor, service communication

Exécution graphique et fabrication :

ag-graph@live.fr / imprimerie LNI au 01 40 85 74 85

Tirage : 8 500 exemplaires

CET ÉTÉ À MONTIGNY...

Festivités du 13 juillet, Montigny-lès-Sables, retransmission sur écran géant des matchs du mondial de foot, chantiers d'été, activités au centre de loisirs et au service de la jeunesse, fête au Grand Cèdre, le programme estival était chargé pour de nombreux Ignymontains.

La preuve en images :



Actualités



TRAVAUX Ici, la Ville réalise...

Ecoles fermées, travaux d'été !

C'est le meilleur moment pour les services techniques de la ville et les entreprises pour intervenir. Travaux d'entretien, de rénovation ou d'installation d'équipements nouveaux, chaque école de la ville a, cet été, connu une ou plusieurs interventions.

1 - Les tableaux numériques interactifs

Toutes les classes de CM2 sont désormais équipées en TNI. Ainsi, dans chaque école de la ville, 2 à 3 classes sont pourvues non seulement d'un tableau numérique mais aussi d'un ordinateur portable et d'une connexion Internet pour rendre accessible les nouvelles méthodes d'apprentissage. Et ce n'est que le début... l'été prochain, les classes de CM1 seront, elles aussi, équipées de tableaux numériques. Un investissement fractionné qui permettra, d'ici à 5 ans, d'équiper l'ensemble des niveaux de la ville, du CM2 au CP. Cette année, la ville a investi 81 000 euros pour l'ensemble des travaux relatifs à l'achat et la pose de ces TNI pour la sécurisation des locaux et les travaux de rénovation des salles. Une opération cofinancée par l'Etat via la dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 41 000 €. Par ailleurs, toutes les installations électriques ont été vérifiées et pour certaines changées, pour permettre la pose de volets roulants. Dans toutes les écoles, les dispositifs d'alarme ont été revus et amplifiés et les portes changées afin de sécuriser au mieux les locaux destinés à accueillir les enfants.



Ecole Van-Gogh



Ecole Paul-Bert



La salle pour le RASED, école Paul-Bert.



2- Création

A l'école Paul-Bert, une ouverture de classes est d'ores et déjà annoncée. Cette nouvelle classe a été créée en transformant un logement de fonction en salle des maîtres et en salle pour accueillir les enfants bénéficiant du RASED (réseau d'aides spécialisées pour enfants en difficulté).

3- Préau de l'école du Centre

L'école du Centre a son préau ! les fondations ont été coulées fin août et la pose de la voile, dernière étape des travaux, sera effectuée le week-end des 20 et 21 septembre au plus tard. Les parents d'élèves ont été informés de l'évolution des travaux en juillet.

4- Parking du Plessis-Boucard

Les travaux du parking du Plessis-Boucard ont été réalisés et terminés cet été. Ces travaux ont été cofinancés par la communauté d'agglomération Le Plessis et le conseil général.

5- Le quartier Renoir

Les aménagements de trottoirs de la rue Auguste-Renoir, du côté du nouvel immeuble Nexity, sont maintenant terminés. Des travaux qui augurent prochainement la livraison de l'immeuble. D'ailleurs, la crèche Babilou ouvre ses portes le 15 septembre en pied d'immeuble. L'inauguration est prévue le 29 septembre à 18h.



[Baisse des tarifs]

La municipalité défend le pouvoir d'achat des familles

C'est la bonne nouvelle de la rentrée ! La réforme du quotient familial, telle qu'elle a été mise en place à Montigny, permet de réelles économies pour les familles et ce, quel que soit le niveau de revenu.

Le guichet unique est lancé, un peu d'attente certes mais beaucoup de satisfaction à la sortie des bureaux : la baisse des tarifs se fait sentir très fortement pour l'ensemble des foyers. La création de deux tranches supplémentaires, le lissage des tarifs ont eu pour effet de réduire les



Des tarifs plus bas pour faire le plein d'activités toute l'année !

coûts d'au moins 40%. Certains foyers auront la chance de diviser par deux leur facture ! Avis aux derniers réticents ou retardataires... il est encore temps de

faire calculer son quotient.

INFOS Mon espace famille, 1^{er} étage centre administratif Picasso, 1, rue Guy-de-Maupassant. Tél : 01 30 26 30 30.

[Rentrée 2014-2015]

La réforme des rythmes scolaires en application !

C'est parti ! Cela fait deux ans que parents d'élèves, corps enseignant et ville préparent l'application de la réforme des rythmes scolaires. Retour sur la nouvelle semaine des enfants...



A Montigny, les enfants auront école 4 jours et demi, du lundi au vendredi et le mercredi matin, de la petite section de

maternelle au CM2. Les horaires du matin ne changent pas, les cours débutent à 8h30 et se terminent maintenant à 16h. De 16h à 16h30, les enfants peuvent être pris en charge par les animateurs de la ville, sans facturation pour les familles. A partir de 16h30, le temps d'accueil du soir débute et ce jusqu'à 19h si besoin. Nouveauté de la rentrée : une activité est proposée par cycle de 6 semaines dans chaque école ! Au programme, théâtre, an-

glais, jeux de société, ateliers scientifiques, musique et arts plastiques de 17h à 18h. Bien entendu ces activités sont proposées en plus de l'étude ou de l'accueil traditionnel mais pour le même prix. Le mercredi matin, les enfants ont école de 8h30 à 10h. De 10h à 11h, ils peuvent rester en accueil et continuer leur journée en centre de loisirs si les parents travaillent. De la nouveauté pour cette rentrée, entièrement bénéfique et pour toute la famille.



EN BREF

Kit de démarrage offert !

C'est la 6^e année consécutive que la ville offre à chaque élève des écoles élémentaires un kit comportant crayons, stylos, règle, gomme, ciseaux et colle... les fournitures indispensables pour bien commencer l'année. Un coup de pouce supplémentaire pour les familles en cette rentrée !



Allocation rentrée scolaire (ARS)

Vous avez à votre charge un ou plusieurs enfants écoliers, étudiants ou apprentis âgés de 6 à 18 ans. Pour la rentrée 2014, l'ARS peut être versée pour chaque enfant scolarisé né entre le 16 septembre 1996 et le 31 décembre 2008 inclus, et pour chaque enfant plus jeune déjà inscrit en CP. Pour bénéficier de cette aide, un plafond de ressources est fixé. En cas de léger dépassement du seuil, une aide réduite est versée, calculée en fonction des revenus.

INFOS

www.caf.fr

ou au 0810 29 29 29

Jardiner en famille

Programmés pour l'automne, les jardins familiaux prennent forme dans le paysage ignymontain. Nombre d'habitants ont d'ores et déjà réagi à l'annonce de la possibilité prochaine de cultiver son lopin de terre.

Le règlement intérieur pour la culture des jardins ainsi que les coûts relatifs à la location des jardins seront présentés en conseil municipal fin septembre. Pour rappel, c'est rue Lucien-Boxstael, sur un terrain d'environ 3000 m² que les premiers jardins familiaux seront proposés. Chaque parcelle à louer, d'une cinquantaine de mètres carrez sera équipée d'un petit abri pour y ranger outils et matériel de jardinage et d'un récupérateur d'eau de pluie individuel... de quoi organiser les séances de jardinage et de culture des potagers ! Les parcelles seront prochainement retournées par un agriculteur



Un exemple de jardins familiaux d'une ville voisine...

pour faciliter les pousses de leurs futurs locataires. D'autres parcelles verront le jour, plu-

sieurs autres terrains ayant été identifiés comme susceptibles de devenir des jardins familiaux.

Promenons-nous dans les bois...

La protection du patrimoine est un objectif important pour la ville. Avec 25 hectares d'espaces verts municipaux dont 4 vrais bois, Montigny est une ville verte.



Le bois des Copistes nettoyé.

Afin de mettre en valeur son capital forestier, la ville a procédé, le mois dernier, à un grand débroussaillage du bois des

Copistes. Avenue Fernand-Bommelle, certaines zones ont été dégagées rendant son accès plus abordable sans pour autant le

dénaturer. Dégager les lisières et les abords des allées ont également été un des objectifs de ce nettoyage. Pour le bois des Ébouleurs situé rue Auguste-Renoir, le nettoyage a commencé en 2012 avec l'enlèvement de plusieurs tonnes de déchets. L'initiative a été renouvelée l'année dernière et poursuivie cet été avec des opérations d'entretien et de débroussaillage. **A noter !** Les feux, le camping et la diffusion de musique sont interdits dans les bois. L'accès des bois est interdit aux véhicules à moteur.

EN BREF



Bourse des jouets

Si vous souhaitez faire des heureux et offrir une seconde vie à vos jeux et jouets, pensez à les déposer dès maintenant et avant le 6 novembre au local du Secours catholique, rue Guy-de-Maupassant, (face au poste de police) le jeudi matin de 9h30 à 12h. Il est également possible de contacter l'association au 01 30 40 02 40 pour l'enlèvement des jeux à domicile. Pour sa sixième édition, le Secours catholique vous donne rendez-vous **le 22 novembre prochain** à l'Espace Léonard-de-Vinci, salle René-Char, de 10h à 17h où de nombreux jeux d'éveil, de société, puzzles, livres, patinettes, vélos ou rollers, seront proposés à prix très bas, accessibles à toutes les bourses.



INFOS

Secours catholique, rue Guy-de-Maupassant
Dépôt des jeux les jeudis matins de 9h30 à 12h.

Résidence intergénérationnelle : c'est parti

C'est dans le quartier de la Croix-Blanche, à proximité de la gare Montigny-Beauchamp, que la résidence intergénérationnelle ouvrira ses portes courant 2016. Un lieu de vie qui mêlera seniors et étudiants et qui proposera des services innovants, notamment l'auto-partage.



De gauche à droite : Patrick Hunault, directeur de la société d'économie mixte Sarry 78, Éric Vialatelle, président de Marianne Développement, Jean-Noël Carpentier, député-maire et Raphaëlle Gilaber, directrice générale de Val d'Oise Habitat lors de la signature de la convention le 3 juillet dernier.

Ce n'est pas sans fierté que Jean-Noël Carpentier, député-maire de Montigny, Raphaëlle Gilaber, directrice générale de Val d'Oise Habitat et Éric Vialatelle, président de Marianne Développement ont cosigné une convention tripartite pour la mise en place d'un service d'auto-partage de véhicules électriques. Une première dans le département ! Accueillir une maison intergénérationnelle à vocation sociale de 95 logements, dont 70% réservés aux seniors est pour Montigny une réponse aux problèmes du mal-logement des personnes retraitées. Mais proposer une solution de location de voitures électriques à bas prix, sans abonnement, voilà la véritable révolution ! Car l'auto-partage, c'est avant tout permettre



Perspective de la future résidence intergénérationnelle, rue John-Lennon.

aux personnes de disposer d'une voiture pour quelques euros et sans abonnement... Finalement, il n'est pas très important d'en être propriétaire, il est surtout important de pouvoir circuler quand on en a besoin. Dans le cas de la résidence intergénérationnelle, ce sont 4 véhicules qui seront mis en partage pour l'ensemble des résidents, seniors ou étudiants.

Avec un coût de 2,50 euros par heure et 0,35 centimes du kilomètre, il devient plus intéressant, pour les besoins occasionnels, de mutualiser un véhicule. Ce système permet aussi au bailleur, en l'occurrence Val d'Oise Habitat, de réduire la construction de places de parking : une voiture en auto-partage, c'est 10 places de stationnement économisées. « Actuel-

lement, on est dans des recherches de synergies. Aujourd'hui, les quartiers qui se bâtissent doivent cumuler plusieurs atouts et proposer des services. Il faut aussi tenir compte de la diversité de la population et ainsi créer du vivre ensemble. Aujourd'hui, le quartier de la Gare est un quartier novateur, il accueille une pépinière d'entreprise et le projet de construction de futurs équipements publics (une école, un gymnase) va compléter l'offre de services... on avait aussi besoin d'équipements particuliers pour les seniors... » Afin de développer l'expérimentation, Jean-Noël Carpentier a proposé à Val d'Oise Habitat de développer l'auto-partage dans les autres résidences de la ville dont il a la charge.

La nouvelle crèche Eugène-Delacroix en service

Avec ses 25 berceaux disponibles à partir du 15 septembre, la nouvelle crèche Babilou dynamise et diversifie l'offre de garde à Montigny. Un plus pour les familles, salariés, bébés et petits enfants !

La crèche était l'engagement annoncé pour la réorganisation urbaine du quartier Renoir. Avec la mise en service au 3bis rue Renoir de la crèche Eugène-Delacroix, au pied de l'immeuble flambant neuf Chromatik, la promesse est tenue. Le cadre et le projet municipal ont séduit Babilou qui ouvre à Montigny sa onzième crèche dans le Val d'Oise. Ce lieu accueillera de 8h à 19h, 25 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. L'attribution de 17 des 25 berceaux disponibles est gérée directement par la commune. Les huit autres entrent dans le réseau de crèches inter-entreprises «1001 crèches». Les salariés des entreprises partenaires peuvent ainsi obtenir une place de crèche sur leur lieu de travail, leur lieu de résidence ou leur parcours de transport au plus près de leurs besoins. Une équipe de neuf professionnels



Les locaux de la future crèche Eugène-Delacroix en date du 21 août.

de la petite enfance à temps plein, (sans compter les interventions régulières d'un médecin et d'un psychologue) veillera au bien-être des enfants. La crèche est divisée en deux espaces, adaptés aux besoins de chaque âge : les bébés-moyens et les moyens-grands. Au total 250 m², auxquels il faut ajouter les 120 m² du jardin.

Deux procédures d'attribution

Les 17 berceaux dépendants de la mairie et réservés aux familles ignymontaines sont soumis à la procédure ordinaire d'attribution : dépôt d'une demande à Mon espace Famille au centre Picasso ensuite examinée par une commission en mai-juin. Les 8 berceaux réservés aux salariés des entreprises partenaires de Babilou, doivent faire l'objet d'une demande effectuée sur www.babilou.fr, dans l'espace 1001 crèches. Dans tous les cas c'est le barème fixé par la Caisse Nationale d'Allocation Familiales qui s'applique. L'inauguration de la crèche Eugène-Delacroix aura lieu sur place le 29 septembre à 18h. Avis aux curieux !

Une palette communale de services à la petite enfance diversifiée

A combien de familles le multi-accueil/halte garderie rend-il les services dont elles ont besoin ? Plus de cinquante, avec ses dix places régulières et ses huit places prévues pour des besoins occasionnels. Combien de places à la crèche familiale municipale ? Cent ! C'est au domicile des assistantes maternelles employées par la commune que sont accueillis les enfants. Une directrice puéricultrice et deux éducatrices de jeunes enfants garantissent la qualité d'accueil et la pédagogie d'éveil mises en oeuvre. Les 17 berceaux dont la commune maîtrise l'attribution dans la nouvelle crèche Babilou ajoutent encore de la diversité à l'offre communale de services à la petite enfance. Pour encore mieux répondre aux besoins des enfants, des parents et des 140 assistantes maternelles agréées indépendantes proposant leurs services à Montigny, la commune a créé un Relais d'Assistants Maternelles (RAM). Il propose notamment des ateliers-jeux, des réunions d'information et d'échange tournées vers les assistantes maternelles comme vers les parents. Une seconde crèche et un projet d'extension du multi-accueil sont en projet.

La saison culturelle dans tous ses états



Rendez-vous à 15h avec la compagnie SHAM pour un spectacle de cirque.

Sortez vos agendas ! Théâtre, musique, cirque, cinéma, expositions... La nouvelle saison culturelle est annoncée. Mise en bouche !

La saison culturelle sera lancée officiellement lors de la brocante du livre le 27 septembre prochain. A cette occasion non seulement les participants pourront acheter romans, BD et revues à des prix défiant toute concurrence mais aussi découvrir la politique culturelle de la ville. Une programmation pour tous les goûts et tous les âges ! Nourris de diverses formes d'expressions : la danse, le chant et le texte théâtral... les sept spectacles diffusés au centre Picasso ont été choisis pour plaire tout particulièrement au plus grand nombre. Même les tout-petits auront leur spectacle. Avec, à chaque fois, des rencontres organisées entre le public et les artistes. Mon P'tit Ciné promet une saison cinématographique « animée »

à destination des jeunes publics et des familles. Mais aussi des soirées ciné-polar en présence de réalisateurs ou de comédiens. Du côté des concerts, l'école de musique invitera le public à partager de beaux moments musicaux tout au long de l'année. Le volet arts plastiques se renforce avec la Maison des talents, à l'espace Corot, le tout nouveau lieu dédié aux artistes, qui accueillera régulièrement dans ces murs des expositions d'amateurs ou de professionnels ignymontains ou extérieurs. Côté scolaire, en partenariat avec la ville d'Auvers-sur-Oise, Montigny renouvelle un projet artistique et culturel dans les écoles autour des arts plastiques. Rendez-vous à la brocante festive pour en savoir plus !

Le rayon du polar

Les 5, 6, 7 décembre 2014, le Salon du polar investit Montigny, conjuguant actions et animations pour tous. Premiers indices... de cette 17^e édition.



L'illustration créée par Miles Hyman pour l'affiche du Salon du polar.

Un illustrateur de renommée internationale, Miles Hyman, pour réaliser l'affiche ! Deux prix, celui du meilleur polar francophone et le Prix PJ ! Une cinquantaine d'auteurs connus et reconnus ! Des livres, des dédicaces, des débats, une exposition, des jeux... tous les ingrédients qui ont construit la réputation du Salon du polar de Montigny, pour en faire l'un des plus grands du genre, seront de nouveau au rendez-vous. Tous les Ignymontains, grands et

petits, sont associés : les lecteurs de la bibliothèque municipale (qui élisent le lauréat), les collégiens (qui attribuent le Prix PJ) ou les scolaires avec leur journée dédiée du vendredi. Sans oublier les deux classes d'élèves de primaire qui prendront la plume, cette année, sous la houlette de l'auteur Gérard Streiff pour écrire les deux nouveaux P'tits polars, illustrés par Chantal Montellier. Parmi les animations, une nouveauté : la chambre noire. Un espace

destiné aux tout-petits (4-6 ans) où seront diffusés des courts-métrages et des mini-contes polar créés pour eux. Les débats porteront sur l'espionnage et l'écriture, du roman au scénario polar. La dictée polar, en partenariat avec la MLC, sera menée par Olivier Truc, le lauréat du Prix du meilleur polar francophone 2013. Une édition qui promet, une nouvelle fois, d'être un événement culturel, dynamique et convivial !

Une salle de répétition pour les musiciens

Permettre aux musiciens ignymontains de répéter dans de bonnes conditions, et étendre la capacité de l'école de musique. Voilà le double challenge que la ville proposera dès 2015.



Ici, lors de la fête de la musique, le groupe ignymontain Eden Summer... Permettre aux jeunes musiciens, et aux moins jeunes, d'accéder facilement à des locaux de répétition, c'est aussi favoriser le développement d'initiatives citoyennes.

Un vrai local où répéter dans de bonnes conditions sans déranger le voisinage, le rêve de nombreux groupes de musiciens. A Montigny cela deviendra une réalité courant 2015. Chacun devra y amener ses instruments. Géré par la commune, placé sous le contrôle d'un animateur, ce nouvel espace dédié à la musique pour tous utilisera, après transformation et mise aux normes, des locaux disponibles au Centre technique municipal (CTM). Le projet mis à l'étude fera d'une pierre deux coups. L'école de musique y gagnera une annexe d'une cen-

taine de m². L'espace qu'elle utilise actuellement dans les locaux du CTM sera quant à lui transformé en salle de répétition. « Ce nouvel espace musical sera ouvert à tous et toutes. Nous voulons que tous les Ignymontains qui le souhaitent puissent s'exprimer musicalement, dans des activités encadrées comme celles de l'école de musique mais également indépendamment. Certaines personnes apprennent la musique en autodidactes, et ne veulent pas pour diverses raisons rentrer dans le cadre d'une école de musique. Nous devons aussi

les accueillir », explique Jean-Claude Benhaïm, adjoint au maire chargé de la vie culturelle. Gratuit, l'accès à cet espace de répétition sera soumis à des règles d'utilisation précises. Tous les jeunes talents musicaux seront les bienvenus. L'adjoint au maire à la culture espère aussi qu'une fanfare y répètera. « L'important est que les gens se sentent libres de jouer ensemble, de partager un moment musical ». Ouverture en 2015, le temps de réaliser, dans les règles de l'art des travaux d'acoustique et d'accueil du public.



C'est la fête le 27 !

Initiée chaque année par l'ensemble du secteur de l'Action culturelle (bibliothèque, école de musique et service de l'Action culturelle), la brocante de livres lance la saison culturelle. Le stand de l'Action culturelle proposera la vente d'affiches de cinéma, de thé, café et viennoiseries.

10h : ouverture de la brocante

11h : concert de l'école de musique

15h : le cirque Sham
Samedi 27 septembre, place de la Libération, spectacles gratuits.

INFOS

Action culturelle
01 30 26 30 50

Changements sur les lignes scolaires

Les lignes 30-31 (en direction des lycées de Taverny) et 30-33 (en direction du collège Camille-Claudel) sont modifiées à la rentrée. La 30-31 est désormais prolongée jusqu'à l'arrêt « La Tuile » situé RD 392. Concernant la ligne 30-33, le parcours est simplifié. Elle passe désormais, en partant de la gare de Montigny-Beauchamp, par la rue du Général-de-Gaulle, pour monter directement au collège Camille-Claudel via un nouvel arrêt aux Maréaux (angle avec la rue de la République) puis l'arrêt Simone-Eiffes, qui existait déjà auparavant. Ces deux lignes ne fonctionnent qu'en période scolaire et uniquement la semaine.

INFOS

Cars Lacroix
01 30 40 56 56

[Entreprise]

La Caverne de Sabrina pleine de bijoux

« **Mon activité se développe vite. Je dégage un vrai revenu. Mais, c'est beaucoup plus rude que je ne l'imaginais !** ». Sabrina Hazard, 35 ans, auto entrepreneuse à la tête de « La caverne de Sabrina » depuis avril, sourit. A la brocante de Montigny elle a fait un tabac. Les commandes sur son site de vente en ligne affluent. Les nuits blanches passées à le créer avec son amie Manon n'ont pas été vaines.

Maman de trois enfants, créatrice de bijoux mais aussi d'objets originaux comme ses colliers lumineux pour chiens, Sabrina Hazard est énergique. L'an dernier elle travaillait dans la restauration. Trahie par son dos qui l'a privé d'emploi, elle a créé son entreprise pour vite échapper au chômage. Aux 24 Arpents où elle a longtemps habité les voisins appréciaient ses créations. « *J'ai longuement testé mes capacités avant de me lancer* », souligne-t-elle. En plus de ses créations, elle vend des bijoux fantaisie et divers articles pour les femmes. La promesse de *La Caverne de Sabrina* ? « *Des prix grossistes*



Les bijoux de Sabrina.

aux particuliers. Quand c'est trop cher les gens ne peuvent pas acheter. » Alors, évidemment, il faut vendre et travailler beaucoup pour en vivre. Et, en plus du site, elle doit être présente dans les divers marchés :

« *pour vendre et me faire connaître. C'est en allant vers les gens qu'on apprend ce qu'ils recherchent vraiment.* »

INFOS

La caverne de Sabrina
<http://bijouxpaschers.net>

EN BREF

Noces de Diamant

Félicitations à Roger et Michelle Callu qui ont fêté, le 5 juillet dernier, leurs 60 ans de mariage en présence de leur famille et leurs amis.



[Travaux]

Tennis : on couvre !



Sur le terrain Carlier, courant 2015, les adhérents du club bénéficieront de deux courts couverts et un extérieur.

Le tennis club municipal de Montigny-lès-Cormeilles (TCM) comptera prochainement un nouveau court de tennis couvert sur le site Carlier. Les études sont en phase de finalisation et les travaux débiteront d'ici quelques mois pour une livraison courant 2015. Ainsi, le tennis club de Montigny aura accès à deux terrains couverts et un terrain en extérieur. Ce nouveau court sera inscrit dans la continuité des deux terrains voisins et bénéficiera de vestiaires et sanitaires accolés au court. D'une surface au sol de plus

de 600 m², ses courbes arrondies favorisent son intégration dans le site. Un mur d'entraînement sera également présent sur le site. L'explosion du nombre d'adhérents a poussé la commune et le club à prévoir la construction d'un nouveau court couvert.

[Sport]

Soutenu par la commune !

A 23 ans, Gaétan Saku Bafuanga est athlète de haut niveau dans la discipline du triple saut. Conscient de son parcours exceptionnel, Gaétan souhaite partager son expérience avec les jeunes Ignymontains. Rencontre avec un garçon passionné et motivé.



Gaétan (au centre) et ses amis Mamadou et Franck au pied de leur immeuble.

Montigny notre commune : l'année dernière, nous vous avons reçu après les Mondiaux de Moscou où vous avez terminé 7^e. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Gaétan Saku Bafuanga : J'ai terminé 1^{er} des championnats

de France en février dernier. Malheureusement depuis, je suis blessé au dos. La saison d'athlétisme est donc terminée pour moi. Je n'ai pas pu participer aux championnats d'Europe cet été. Cette blessure me contraint à

rester au repos complet. Depuis le mois de mai, j'habite à nouveau chez mes parents, à Montigny. C'est un véritable bol d'air pour moi de revenir ici et de me ressourcer aux côtés de mes proches.

MNC : que représente la ville de Montigny pour vous ?

Gaétan Saku Bafuanga : J'ai emménagé ici à l'âge de 11 ans. J'ai intégré l'INSEP en 2009 (l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance), mais le week-end je suis toujours revenu à Montigny. Aujourd'hui, fier de ma ville, je souhaite la représenter dans les différentes manifestations sportives. Cette année, la muni-

cipalité m'octroie une aide financière. A moi en contrepartie, de porter dignement les couleurs de Montigny et de faire partager mon expérience de sportif auprès des plus jeunes. Je souhaite leur donner la force d'y croire, de réaliser leur rêve. Le dépassement, le respect de soi, l'esprit d'équipe et le goût de l'effort sont des valeurs que je veux leur communiquer.

MNC : quels sont vos objectifs pour cette année ?

Gaétan Saku Bafuanga : Déjà, bien me soigner ensuite me qualifier pour les Mondiaux de Pékin en 2015 et participer en 2016 aux Jeux Olympiques de Rio.

[Culture]

Exposition de photos Grand Cèdre – Du quotidien d'un foyer de vie

Le foyer de vie du Grand Cèdre propose du 16 septembre au 2 octobre à la bibliothèque de la ville, une exposition de photos sur le quotidien de ses résidents.

L'objectif : faire découvrir le handicap et permettre au public de porter un autre regard sur ce dernier. A travers cette exposition : des moments de vie, des portraits et des instants de complicité avec les résidents. Découvrez l'univers d'un foyer de vie accueillant des adultes en situation de handicap mental. Le vernissage aura lieu le mardi 16 septembre à partir de 18h30.



Présentée lors de la fête du Grand Cèdre le 5 juillet dernier, l'exposition gagne à être vue du plus grand nombre.

INFOS Bibliothèque George-Brassens,
Place de la Libération. 01 30 26 37 80

EN BREF

Piscine de Montigny

La piscine municipale est fermée pour cause de vidange jusqu'au 14 septembre inclus. Réouverture aux horaires habituels le lundi 15 septembre.

Période scolaire :

Lundi : 16h-19h
Mercredi : 12h-19h
Vendredi : 17h-20h
Samedi : 14h-18h
Dimanche : 9h-12h

INFOS

Rue Auguste-Renoir
01 30 26 36 70

Agenda

En septembre

MON PTI CINE

> Dimanche 7

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Espace Léonard-de-Vinci de 10h30 à 17h30

Rue Auguste-Renoir

> Jeudi 18

FORUM DE L'EMPLOI DU PARISIS

Centre sports et loisirs de Franconville de 9h à 18h

Boulevard Rhin et Danube

> Lundi 22

RÉUNION DE PRÉSENTATION DES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS PAR LA CALP RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Salle René-Char, à 18h30

Rue Auguste-Renoir

> Samedi 27

BROCANTE FESTIVE DE LIVRES ET PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE

Place de la Libération, de 10h à 17h

> Lundi 29

INAUGURATION DE LA NOUVELLE CRÈCHE EUGÈNE-DELACROIX GÉRÉE PAR BABILOU

3 bis, rue Auguste-Renoir à 18h

> Samedi 4 octobre

LES COMPTINES DE SANDRINE, DE 0 À 3 ANS

Bibliothèque Georges-Brassens, de 10h à 10h15

Place de la Libération. Entrée gratuite, réservation sur place ou au 01 30 26 37 80

> Dimanche 5 octobre

BROCANTE ORGANISÉE PAR LA MLC

Parvis Picasso de 9h à 18h



PLANES 2

>Mercredi 10 à 14h30

>Dimanche 14 à 14h30

Réalisé par Bobs Gannaway

USA-2014-1h20

Animation. Dès 4 ans



DRAGON 2

>Mercredi 17 à 14h30

>Dimanche 21 à 14h30

(Séance Ciné-Ma Différence)

Réalisé par Dean DeBlois

USA-2014-1h45

Animation. Dès 6 ans



OPERATION CASSE-NOISETTE

>Mercredi 24 à 14h30

>Dimanche 28 à 14h30

Réalisé par Peter Lepeniotis

USA/Corée du Sud/Canada -

2014-1h26. Animation.

Dès 6 ans

Retrouvez le détail des films sur www.montigny95.fr (rubrique Agenda)

Tarif unique : 3,50 € - tarif de groupe : 2,50 €. Carte d'abonnement : 6 €

Carte valable 1 an donne droit à 10 entrées à 2 €

ALLO MON PTI CINE : 01 30 26 30 50.



Coup de coeur

des bibliothécaires

MONSIEUR PETIPA,

PLUSIEURS TITRES SONT DISPONIBLES À LA BIBLIOTHÈQUE, DÈS 3 ANS,

CHEZ L'ÉDITEUR « L'ÉLAN VERT », COLLECTION « LES PETITS M ».

Voici venir à petits pas, la rentrée et le temps de l'école, ce voyage vers l'inconnu... on pourrait commencer l'année scolaire comme on débute une journée, avec bon sens et poésie. Avec « Monsieur Petipa » de Karine-Marie Amiot et Marie Mahler, commençons la journée, avec le tout-petit, rythmée comme une comptine. En rime, invitons ces petits mignons, à se lever et cheminer du bon pied, pour apprendre les gestes du quotidien, du matin jusqu'au câlin du soir, en passant par le petit-déjeuner, le petit bobo, le bain mais surtout les petits bonheurs et la rêverie. Laissons aux enfants un espace de liberté pour qu'ils appréhendent mieux le monde. A partir de 2 ans.



Dossier

[Démocratie et participation]

Montigny riche de ses associations

Avec plus de 100 associations dans le domaine des sports, des loisirs, de la culture, de l'environnement et de la solidarité, Montigny jouit d'un tissu associatif diversifié et dense, qui participe aussi bien à l'intérêt général qu'à l'épanouissement individuel des citoyens.

La vie associative constitue un outil fondamental pour le développement local et la vie dans la cité. Quelles que soient leurs activités, les associations contribuent à tisser des liens entre les habitants. Ils se rencontrent, s'invitent et partagent des moments privilégiés. A Montigny, les associations sont présentes pour de nombreux événements, lors de la fête des associations qui se tient cette année le dimanche 7 septembre mais pas seulement. En effet, tout au long de l'année, la ville peut

compter sur le dynamisme et l'engagement de ses associations. Cet été, lors des retransmissions des matchs de football pendant la coupe du monde, le Secours catholique et le Secours populaire ont tenu la buvette au centre culturel Picasso. Même soutien lors du carnaval. A chaque édition, les membres d'associations, réunis en collectif, préparent d'arrache-pied l'événement. En 2013, la municipalité a souhaité réunir toutes les associations en un seul lieu. Ainsi est née la Maison des as-

sociations et de la jeunesse, baptisée depuis espace Nelson-Mandela. Cette maison, ouverte à tous, offre aux associations un espace de vie. Chacune d'entre elles peut profiter de prêt de salles pour se réunir ou organiser des rencontres avec ses adhérents. Un an après, l'espace Mandela accueille toujours les activités associatives et culturelles de la commune et le lieu, situé en plein cœur du centre-ville, est une véritable fourmilière. Les associations sportives ont, elles aussi, leur espace, rue

Auguste-Renoir. La maison des sportifs a en effet ouvert ses portes en début d'année. Les nombreuses associations sportives peuvent ainsi réserver gratuitement une salle pour organiser toutes manifestations à caractère sportif. Depuis de nombreuses années, la ville, consciente de l'engagement des citoyens au service du collectif et les associations, travaillent main dans la main avec un objectif commun : poursuivre le développement du « bien vivre ensemble ».

[Interview]

Le dynamisme d'une ville

3 questions à Sami Elhani, adjoint au maire chargé des questions relatives au vivre ensemble, à la vie associative, au sport et à la jeunesse.



Sami Elhani lors de la fête interculturelle, un autre moment phare de l'engagement associatif.

Montigny notre commune : la ville organise la fête des associations le 7 septembre prochain. Un rendez-vous incontournable ?

Sami Elhani : ce forum est un moment très important, aussi bien pour les associations que pour la population. Chaque année au mois de septembre, les

Ignymontains viennent rencontrer les acteurs de la vie associative. Ce forum favorise les temps d'échanges entre les élus, les bénévoles et les citoyens. Au total, la ville compte plus de 100 associations et près de 150 activités différentes. Nous invitons ainsi tous les habitants à nous rejoindre ce jour-là à l'espace Léonard-de-Vinci.

MNC : pourquoi les associations sont-elles importantes pour la vie de la commune ?

Sami Elhani : elles participent au dynamisme d'une ville. Les associations favorisent le lien social via le sport, la culture, les loisirs ou l'action sociale. Elles sont un relais pour les gens qui souhaitent un soutien de n'importe quelle nature qu'il soit. Elles sont présentes lors de la fête des associations mais participent également à de nombreux

événements locaux, comme le Salon du polar ou la fête interculturelle.

MNC : comment allez-vous encourager la vie associative au cœur des quartiers ?

Sami Elhani : nous allons continuer à promouvoir nos partenariats, pour que le « vivre ensemble » se développe dans la ville où la solidarité et l'engagement au service des autres sont des actes quotidiens. La volonté de la municipalité est de rester à l'écoute de toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient participer à la vie de la cité. Notre rôle est de les aiguiller, de les guider et de les orienter du mieux possible. La commune a toujours été un partenaire attentif et constructif, et sait que les associations locales jouent, elles aussi, un rôle précieux pour la ville et ses habitants.

Aides de la commune

En 2014, le montant des subventions accordé aux associations par la commune s'élève à 519 000 euros. Les associations déclarées peuvent recevoir des financements appelés subventions, de la part de l'État, de collectivités territoriales et d'établissements publics.

Ces sommes aident les associations à mener leur projet. Une subvention n'est jamais attribuée spontanément : il appartient donc à l'association d'en faire la demande sur présentation d'un dossier. Les associations subventionnées par la ville de Montigny pour un montant supérieur à 23 000 euros doivent établir une convention avec la commune. Outre son soutien financier, la ville peut attribuer un soutien « en nature » comme le prêt gracieux de salles ou le soutien logistique.



Certaines associations sportives bénéficient d'aides de la commune.

Association : mode d'emploi

Une association loi de 1901 est un groupement de personnes rassemblées autour d'un même projet à but non lucratif. Les domaines d'intervention des associations sont très variables. Il peut s'agir du sport, de la culture, de l'aide humanitaire ou encore de l'éducation.

Une association doit remplir plusieurs conditions notamment réunir au moins deux personnes. Toutefois, il est conseillé d'être au minimum trois afin de constituer un « bureau » composé d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Les membres se mettent ainsi d'accord sur l'objet de la future association : ils en rédigent les statuts qu'ils déclarent à la préfecture et en indiquent le siège social ou l'adresse. L'association est alors née et a une existence juridique. Le service Vie associative est à la disposition de toute personne en recherche d'informations pour la création d'association.



Journée portes ouvertes, en septembre 2013, pour la présentation de la Maison des associations et de la jeunesse, aujourd'hui espace Nelson-Mandela.

INFOS Service Vie associative
Rue Guy-de-Maupassant, 01 30 26 30 10

[A l'Assemblée nationale]

Une commission pour préserver les associations

La vie associative est indispensable au fonctionnement de notre République moderne. Elle contribue au maintien du lien social et à la solidarité dont les sociétés ont tant besoin aujourd'hui. Elle représente, également, un réel enjeu avec 2 millions de personnes employées.

De plus en plus d'associations subissent la crise de plein fouet et c'est pour inverser cette tendance que l'Assemblée nationale a décidé de se pencher sur cette

problématique. C'est dans ce cadre que, Jean-Noël Carpentier, député du Val d'Oise, a été nommé secrétaire de la commission d'enquête chargée d'étudier les difficultés du monde associatif dans la période de crise actuelle. L'objectif de cette commission est de proposer des réponses concrètes et d'avenir pour que les associations puissent assurer leurs missions, maintenir et développer les emplois liés à leurs activités, rayonner dans la vie locale et citoyenne et conforter le tissu social.



Intervention de Jean-Noël Carpentier, député-maire, à l'Assemblée nationale.

EN BREF

Ville et associations, main dans la main !

Consciente de l'implication du monde associatif dans de nombreux secteurs de la vie de la cité, la ville a formalisé le partenariat avec les associations par une charte de la vie associative. Depuis longtemps, la municipalité a su écouter les associations, faire appel à elles, mais aussi les aider à réaliser leurs projets. Cette charte a été adoptée lors du conseil municipal du 24 juin 2014. Elle a pour but de régir l'utilisation des salles municipales de la ville de Montigny-lès-Cormeilles. Prioritairement réservées aux services municipaux, ces salles peuvent être mises à disposition des associations, des syndicats, des partis politiques ou au bénéfice des Ignymontains pour des événements privés, soit à titre gracieux ou onéreux, et sous réserve d'une étude de la demande par le secteur des Relations Publiques.

INFOS
01 30 26 30 10

Les associations font leur rentrée !

La fête des associations, qui aura lieu le dimanche 7 septembre à l'espace Léonard-de-Vinci, marque la reprise des activités. L'occasion de présenter les animations, de rencontrer les bénévoles, de promouvoir les actions et projets et de susciter de nouvelles adhésions et vocations...

Que votre choix se porte sur le sport, les loisirs, la culture, les offres éducatives, l'humanitaire, l'entraide ou le devoir de mémoire, chacune des associations présentes aura à cœur de vous guider, de vous orienter et de vous conseiller. Cette fête est également un lieu de rencontres et de volontés, un rendez-vous unique pour échanger et coopérer. Ce moment permet à l'ensemble des habitants de découvrir la large palette d'activités que les associations proposent aux



la fête des associations permet notamment de s'inscrire aux activités proposées à la rentrée.

petits comme aux grands. Comme chaque année, la journée sera ponctuée de démonstrations et spectacles. Rendez-vous le dimanche 7 septembre, de 10h30 à 17h. Entrée libre.

Bravo à nos champions !

Basket, volley-ball, natation, escrime et arts martiaux... Montigny collectionnent les trophées et les belles performances sportives. Tour d'horizon des résultats de clubs pour cette année 2013-2014.

DISCIPLINE	CATÉGORIE	PRÉNOM - NOM	COMPÉTITON
Natation	Enfant 2001	Rudy Eggimann - Jenna Mechali	Inter région + trophée / Lucien Zins niveau national
Natation	Enfant 2001	Axel Esteves	Inter région
Escrime	Junior	Romain Poirier	Départementale
Escrime	Pupille	Léandro Fernandez	Départementale
Escrime	Cadet	Amaury Pugnet	Départementale
Escrime	Benjamine	Lina Haddaoui - Manal Beghdadi Soline et Tess Desreumaux	Départementale
Escrime	Poussin	Soël Zemmour - Erwan Laudic	Départementale
Nihon Taï Jitsu (budo club)	8-10 ans	Luca Devisme - Alec Martinez - Adam Mekhfi	Toutes catégories
Nihon Taï Jitsu	11-13 ans	Jocelyn Cosaque - Yann Laberthonnière	Toutes catégories
Nihon Taï Jitsu	6-8 ans	Hugo Bedel - Maxime Charlettine	Coupe nationale
Nihon Taï Jitsu	9-11 ans	Marvin Charlettine - Lucas Bourgeois	Coupe nationale
Nihon Taï Jitsu	12-16 ans	Marc Marguerite	Coupe nationale
Nihon Taï Jitsu	Adultes	Thiefaine Lazzaroti - Michaël Dumont	Coupe de France
Basket	Benjamins et Juniors	1 ^{ère} et 2 ^{ème} place	Championnat de leur catégorie
Handball	Moins de 15 ans	1 ^{er}	Championnat d'honneur
Handball	Plus de 16 ans / équipe 1	2 ^{ème}	Championnat d'excellence
Judo	Benjamins	Mohamed HSAINI (5 ^{ème})	Finale départementale
Volley-ball	Cadets-minimes-benjamins filles	1 ^{er}	Coupe du Val-d'Oise
Volley-ball	Minimes-benjamins-poussins garçons	2 ^{ème}	Coupe du Val-d'Oise
Volley-ball	Cadettes	1 ^{ère}	Coupe du Val d'Oise et vice-championne des interdépartementaux
Volley-ball	Seniors Féminines FFVB	Maintien	Régional 1
Volley-ball	Equipe 6x6 /seniors mixtes FSGT	1 ^{er}	Poule A du Championnat départemental
Football	U15B	1 ^{er}	Troisième division et montée en division supérieure

Témoignage

Mohammed Samatar est étudiant en sciences politiques. En avril 2014, il crée avec deux amis, l'OGID (organisation internationale d'aide humanitaire et développement).

Le but de l'association est d'intervenir dans les pays en guerre ou en crise humanitaire « Je suis originaire du Kenya. En 2007, ma sœur crée l'OGID et met en place des programmes d'aide centrés sur la santé et l'éducation. Cette année, j'ai souhaité faire reconnaître l'association, ici, en France pour qu'elle prenne une ampleur internationale » confie Mohammed. Sur le terrain, au Kenya, le jeune homme a été à l'initiative de missions humanitaires. Aujourd'hui, il désire mettre son expérience au service des citoyens : « aider les Ignymontains dans leurs diverses démarches administratives, les intégrer au mieux dans la vie de la cité, aider les jeunes en difficulté scolaire seront quelques une des missions de l'association ».

La jeunesse a un prix

« **Et le gagnant est...** » ! Réponse le vendredi 5 décembre à 19h, au Salon du polar, lors de la remise du Prix PJ (Polar Jeunesse). La décision appartient aux collégiens qui, dès la rentrée de septembre liront les quatre ouvrages en lice avant d'élire leur roman favori.



Soirée d'ouverture du Salon du polar pendant laquelle le prix PJ est remis en présence de Jean-Noël Carpentier, député-maire et des jeunes électeurs du gagnant.

Pour le Prix Polar Jeunesse de la 17^e édition du salon, quatre livres publiés en 2013 ont été sélectionnés par les documentalistes et bibliothécaires du Val d'Oise, parmi une cinquantaine d'ouvrages en lice. Une dizaine de classes se sont inscrites cette année pour être « jurées » dont celles des deux collèges ignymontains. A partir de septembre, les adolescents se lanceront dans de noires lectures afin de désigner le roman qui a leur préférence. Cerise sur le gâteau, les élèves rencontreront les quatre auteurs, le vendredi 5 décembre, le premier jour du salon. Ce même vendredi, les collégiens de 4^e et 3^e des établissements du département, dévoileront à 19 heures lors du lancement officiel du salon, le nom du gagnant. Le prix sera remis à l'auteur récompensé par Patrick Souchon, directeur du secteur livre

et littérature de la Direction des Affaires Artistiques et Culturelles de l'académie de Versailles. Quel sera le polar primé ? Celui d'Axl Cendres qui nous plonge dans le quotidien d'un adolescent, fils d'un gangster célèbre emprisonné, dont la voie dans le banditisme semble toute tracée, ou celui de Rémi Stéfani et de son héros Aurélien qui découvre une sacoche avec 500 000 euros au moment même où il rêve d'un magnifique scooter ? A moins que le roman de Fabien

Clavel qui raconte les frayeurs de Lana Blum, une héroïne qui n'a pas froid aux yeux et de son amoureux Jérémie, pris en otages alors qu'ils sont « collés » au lycée un samedi après-midi, ou celui de Zolma qui entraîne le lecteur dans le milieu du sport amateur avec Nora, une jeune coureuse de demi-fond déterminée à mener l'enquête après le décès foudroyant de son ami en pleine course, n'emportent la mise. Aux collégiens d'en décider !

Les nominés sont :

Sprint à mort

de Zolma, chez Rouge Safran

Confessions d'un apprenti gangster

d'Axl Cendres chez Sarbacane

Nuit blanche au lycée

de Fabien Clavel chez Rageot

500 000 euros d'argent de poche

de Rémi Stéfani chez Rageot



EN BREF

Mobilisation pour l'emploi

Le prochain forum pour l'emploi et la formation professionnelle du Parisien se déroulera le jeudi 18 septembre 2014 de 9h à 17h30 au Centre Sports et Loisirs, boulevard Rhin et Danube de Franconville. Lors de cette journée, toute personne, jeune et adulte, qui souhaite trouver un travail peut rencontrer les entreprises ou encore participer à des ateliers dans l'objectif d'optimiser la recherche d'emploi. Un service d'aide à la rédaction de CV est proposé. Outre la recherche d'emploi, de formation ou de reconversion, les créateurs d'entreprise pourront aussi bénéficier de conseils avisés. L'après-midi sera l'occasion d'échanges et de témoignages sur la mixité des métiers. De plus, la communauté d'agglomération en profitera pour présenter son nouveau projet web d'aide à la recherche d'emploi.



Retrouvez
la rubrique *Courrier
des lecteurs*,
elle donne la parole
aux lecteurs.

Les courriers ou
courriels doivent être
adressés à Monsieur
le député-maire
Hôtel de ville 3, rue
Fortuné-Charlot
95370 Montigny-lès-
Corneilles ou depuis
le site de la ville
www.montigny95.fr,
en bas de la
première page
rubrique Contacter
les services.

Circulation

Le député-maire a interpellé le directeur des Routes du Conseil général suite à des plaintes d'utilisateurs et de riverains du boulevard de Pontoise concernant les difficultés de circulation.

Monsieur le Député-maire,

Je fais suite à votre courrier concernant la synchronisation des feux tricolores sur le boulevard Pontoise (RD 392) et plus particulièrement des rues Anatole-France et Fortuné-Charlot. (...) Je vous informe que, sur cet axe très fréquenté par les transports collectifs, et afin de fluidifier la circulation notamment aux heures de pointe, le Conseil Général a mis en place un système de priorité bus, avec sur les axes secondaires, des boucles de détection ne déclenchant le feu vert que lorsque des véhicules s'y présentent.

(...) Sur les voies secondaires des rues Anatole-France et Fortuné-Charlot, mes services vont vérifier le bon fonctionnement des boucles de détection au sol.

Didier Juvence,
directeur des routes du conseil général

Déchets résidence les Aubépines

Bonjour,
Il y a constamment des dépôts sauvages devant le 19 de la rue Gustave-Courbet. Peut-on procéder à l'enlèvement ?

Bonjour Monsieur,
Ces déchets ont été enlevés dernièrement avec une prise en charge partielle du syndicat Emeraude lors de la collecte en porte à porte. Les déchets restant ont été évacués à l'initiative du président du syndicat de copropriété par les riverains.

Cordialement,
Jean-Noël CARPENTIER,
votre député-maire

Aire de jeux résidence Les Copistes

Courrier à l'attention de Vilogia, bailleur.

Conformément aux différents échanges que nous avons eus sur l'aire de jeux de la résidence des Copistes depuis le début de l'année 2014, je vous confirme que la ville accepte d'intégrer les parcelles AN 966 et 967 dans le domaine public après aménagement par Vilogia sur une partie de la parcelle AN 967 d'une aire de jeux pour les enfants du quartier.

Le projet que vous m'avez présenté convient au public visé. Je prends note de votre engagement à réaliser ces travaux dans les meilleurs délais.

Le service Urbanisme a été informé de la rétrocession des parcelles précitées et ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Cordialement,
Jean-Noël CARPENTIER,
votre député-maire

Entretien des végétaux

Bonjour,

On ne peut pas passer avenue Fernand-Bommelle, des végétaux débordent des jardins privés sur la rue. Les branches peuvent-elles être coupées ?

Un courrier a été envoyé aux riverains rappelant les responsabilités de chacun : Nos services ont constaté que les végétaux présents dans les propriétés longeant l'avenue Fernand-Bommelle, débordent sur le domaine public et recouvrent une partie du trottoir. Je vous rappelle que chaque riverain doit se conformer au règlement de voirie et au code de la voirie routière « les branches surplombant les voies publiques et les racines qui avancent dans le sol de celles-ci doivent être coupées à l'alignement, à la diligence des propriétaires ou occupants ». Aussi, afin de maintenir la circulation des piétons sur le trottoir, réaliser l'entretien des haies est une obligation légale des propriétaires.

Cordialement,
Jean-Noël CARPENTIER, votre député-maire

Etat civil

Naissances

Abbas Anis
Ahraoui Hasna
Amar Mathis
Andrade Jamal
Apolinario Gabi
Aquil Alia
Araujo Melinda
Aissaoui Adam
Atek Ishaq
Azrumelashvili Valentina
Ben Salah Kaïs
Berkani Haroun
Berkani Kaïs
Boglioni Nathanaël
Bouharaka Issa
Boukhezna Sakina
Boyaci Zümra
Chaussé Ansalidi Léna
Chennoufi Lilya
Chery Dimitri
Da Rovare Perrein Eve
Desabre Mondoux Lyséa
Diop Mouhamed
Doucet Nolan
Echivard Léo
Ezzerouali Mokhtar
Fatnassi Daoud
Fidalgo Teixeira Romane
Gietzen Liam
Grosjean Katy
Guyot Maëlane
Hadjimi Yasmine
Hamaoui Jade
Hambli Doria
Housni Maher
Idahosa Deborah
Joseph Samuel
Jnibi Lyna
Kanté Lina
Koçgöz Ahmet
Lalleman-Alban Jessie
Leblond Charlie
Lefkih Adam
Leroy Inès
Louis Noah
Lubin Issa
Mahamdi Sylia
Medjkoune Myriam
Miloudi Jennah
Morsy Raty
Niang Omar
Ouassini Leyna

Oueslati Adam
Pereira Camille
Rebai Youssouf
Régulard Smiri
Rezki Inès
Riasat Kashan
Riviera Grace et Jeanne
Rouabah Marwan
Rousnak Brun Aurore
Saji Malengele Elienne
Salhi Ryad
Sekai Assia
Servin Aymeric
Seymandi Tiogo
Toubal Myriam
Touré Aliyah

Mariages

Boussamaa Babre-Mohamed
et Ghalmi Alima
El Gharbaoui Mohamed
et Rith Rosanarar
Lemsafer Ali et
Diouane Jamila
Lévigne Thierry
et Debouclon Christine
Mayimona Maluta Cédric
et Bouta Mouna
Mutel Pascal et
Pogoda Marie-Agnès
Ménagé Laurent et
Urvoy Audrey
Pereira Morais José
et Guilbert Isabelle
Ribeiro Macedo Ernesto
et Lima Stéphanie
James Lucas et Marmy Angèle
Stocker Frédéric
et Garcia Christelle
Berkani Balem et Litim Fatma

Décès

Biteau Solange
Bogaert Bernard
Bourge Pascal
Da Silva Emilia
Decoudu Maurice
Larée Janine
Laverdure Martine
Le Belguet Marcel
Leguier Daniella
Lehé Yvonne
Marre Monique
Mary Bridgitta
Raban Claude
Salimon Gérard

• Calendrier des vaccinations gratuites

Dans le cadre d'une vaste campagne de prévention, des séances de vaccinations publiques et gratuites sont organisées chaque année par la municipalité pour les adultes et les enfants à partir de 6 ans. Les vaccins sont fournis par le Conseil général. Les séances de vaccinations sont dispensées par le Dr Vial au cabinet médical de l'école Paul-Bert : 7, allée Watteau.

Se munir du carnet de santé ou de vaccinations.

- Mercredi 17 septembre - Mercredi 15 octobre - Mercredi 19 novembre
- Mercredi 17 décembre - Mercredi 14 janvier 2015 - Mercredi 11 février 2015 - Mercredi 18 mars 2015 - Mercredi 15 avril 2015 - Mercredi 20 mai 2015 - Mercredi 17 juin 2015

• Bénévolat

La MLC recherche des personnes disponibles pour donner des cours de français.

INFOS Contact : 01 34 18 85 12 ou sur www.mlcmontigny.com

• Brocante

La MLC organise sa traditionnelle brocante de printemps le dimanche 5 octobre prochain. Parvis Picasso de 9h à 18h .

INFOS Réservation d'un stand au 01 34 18 85 12
ou sur www.mlcmontigny.com

Prochain ramassage des encombrants : le 12 septembre 2014

Pratique

Mairie 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 -

95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso 3, avenue Aristide-Maillol,
01 30 26 30 26.

Services techniques 7, rue Fortuné-Charlot, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus

• Permanence du Maire le jeudi de 15h à 18h sur rendez-vous
au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous,
au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique
Nous contacter (bien préciser la question qui vous préoccupe).

• Anita Bernier, conseillère générale du Val-d'Oise, vous reçoit
chaque mois de 10h30 à 12h sur rendez-vous au 01 34 25 32 23
ou 01 39 97 60 79. anita.bernier@valdoise.fr • Jean-Noël Carpentier,
député, vous reçoit sur rendez-vous au 01 39 78 15 68.

Echanger

Mélanger

Partager

FÊTE DES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014

DE 10H30 À 17H

Participer

Soutenir

S'épanouir



ESPACE LÉONARD-DE-VINCI, RUE AUGUSTE-RENOIR
PLUS D'INFOS SUR **www.montigny95.fr**